



voiture neuve boite noire

Par **julotte**, le **09/05/2022 à 19:40**

Bonjour,

J'ai commandé une voiture le 15 décembre 2021, je vais bientôt la récupérer peut être cette semaine. Ma question : cette voiture doit elle avoir la boite noire ? si au cas elle ne l'aurait pas puis je demander au garage de me mettre cette boite (sans frais supplémentaires) ?

Merci pour vos réponses.

Par **jodelariege**, le **09/05/2022 à 19:47**

bonsoir

ceci ne sera effectif qu'à partir de juillet 2022 donc votre voiture n'est pas concernée

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15659>

Par **amajuris**, le **09/05/2022 à 19:59**

bonjour,

le site service public " [boite noire obligatoire sur les nouveaux véhicules](#)"

indique:

*Adopté en 2019, le Règlement (UE) 2019/2144 relatif à la sécurité des véhicules de l'Union européenne établit les dispositifs de sécurité automatisés qui doivent équiper les nouveaux véhicules **construits dans l'Union européenne à partir de juillet 2022.***

il s'agit donc de la date de construction et non de livraison.

si votre véhicule doit vous être livré cette semaine ou la semaine prochaine, votre véhicule n'est pas concerné.

vous pouvez toujours faire la demande à votre concessionnaire mais il n'est pas obligé de répondre favorablement à votre demande.

salutations

Par **julotte**, le **10/05/2022 à 10:38**

Bonjour à toutes et tous

Merci pour votre réponse

Bonne journée

Salutations